

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 1 of 13

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Numéro de la matière : **1024680**

Nom commercial : **CK-14575**  
Pigment Glaze CK-14575 Green

Numéro d'enregistrement : 01-2119433951-39-xxxx

Nom de la substance : trioxyde de dichrome

No.-CAS : 1308-38-9  
No.-EINECS / No. ELINCS : 215-160-9

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matière première

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.  
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5  
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450  
Téléfax : +34964504421  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local : +(33)-975181407  
CHEMTREC Numéro International : +(1)-703-527-3887appelez gratuitement

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CK-14575		Pigment Glaze CK-14575 Green	
Spécification du produit	RS_FP_300634	Date de révision	05.06.2014
Version	1.2	Date d'impression	22.09.2015
Numéro de la matière	1024680	Page	Page 2 of 13

Ce document a été conçu dans le but exclusif de se conformer à l'obligation de communiquer des informations en aval dans la chaîne d'approvisionnement telle qu'énoncée à l'article 32 du règlement REACH car ce produit n'est pas classé et ne nécessite pas de fiche de données de sécurité.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## 2.3 Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).  
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Nature chimique :

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Substance VLEP :				
trioxyde de dichrome	1308-38-9 215-160-9			<= 100

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 3 of 13

Protéger l'oeil intact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 4 of 13

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Éviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Balayer et enlever à la pelle.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun. Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 5 of 13

produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Mise à jour	Base
trioxyde de dichrome	1308-38-9	TWA	2 mg/m <sup>3</sup>		2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire		Indicatif				
trioxyde de dichrome	1308-38-9	VME	2 mg/m <sup>3</sup>		2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires indicatives				

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 6 of 13

l'utilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: poudre
Couleur	: vert
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: non applicable
pH	: 5 - 7, Concentration: 50,00 g/l
Point/intervalle de fusion	: 2.435 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 4.000 °C
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 5,200 gcm <sup>3</sup>
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable
Décomposition thermique	: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 7 of 13

de feu.

Viscosité

Viscosité, dynamique : non applicable

Propriétés explosives : donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Masse volumique apparente : 600 - 1.500 kg/m<sup>3</sup>

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts  
Vapeur d'eau

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de chrome

Autres informations : Oxydes de chrome

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 8 of 13

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit**

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit**

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit**

donnée non disponible

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction**

donnée non disponible

### **Toxicité pour la reproduction/développement/tératogénicité**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

#### **Produit**

donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

CK-14575		Pigment Glaze CK-14575 Green	
Spécification du produit	RS_FP_300634	Date de révision	05.06.2014
Version	1.2	Date d'impression	22.09.2015
Numéro de la matière	1024680	Page	Page 9 of 13

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

#### Composants:

**trioxyde de dichrome :**

Toxicité pour le poisson : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : donnée non disponible

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : non applicable

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 10 of 13

considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible, Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

#### **ADR**

Marchandise non dangereuse

#### **IMDG**

Marchandise non dangereuse

#### **IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### **ADR**

Marchandise non dangereuse

#### **IMDG**

Marchandise non dangereuse

#### **IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### **ADR**

Marchandise non dangereuse

#### **IMDG**

Marchandise non dangereuse

#### **IATA**

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 11 of 13

**ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement****ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Type de bateau : N/A

Catégorie de pollution : N/A

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Interdiction/Restriction**

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) n o 689/2008 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

EU. REACH - ANNEXE XIV: LISTE DES SUBSTANCES : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 12 of 13

### SOUMISES À AUTORISATION

Règlement (CE) no 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone - ANNEXE I  
Substances réglementées visées par le règlement : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)

96/82/EC : Mise à jour: 2003  
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Maladies Professionnelles (R-463-3, France) : N/A: non applicable

#### État actuel de notification

REACH : Ce mélange ne contient que des composants qui ont été enregistrés conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas inscrit dans l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Informations FDSe : Ce produit contient les substances pour lesquelles des scénarios d'exposition ont été réalisées. S'il vous plaît contacter [ExtendedSDS@Ferro.com](mailto:ExtendedSDS@Ferro.com) de recevoir une copie des évaluations de l'exposition.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>CK-14575</b>		<b>Pigment Glaze CK-14575 Green</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300634</b>	Date de révision	<b>05.06.2014</b>
Version	<b>1.2</b>	Date d'impression	<b>22.09.2015</b>
Numéro de la matière	<b>1024680</b>	Page	Page 13 of 13

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.